



## Se ré-orienter à la prochaine rentrée :

En 1<sup>ère</sup> année de licence, BUT ou BTS

En 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année de licence

En 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année de BUT

(Temps plein ou alternance)

Quelle que soit votre situation actuelle ou à l'issue de votre année, **anticipez la rentrée prochaine**. Même si elle vous semble lointaine, il n'en reste pas moins que certaines démarches d'inscription doivent être largement anticipées.

### Sans tarder, faites :

- des vœux sur Parcoursup, en vue d'une inscription en Licence1 (1<sup>ère</sup> année de licence), BUT1, BTS1, etc. ;
- et/ou un ou plusieurs dossiers sur le serveur eCandidat, en vue d'une admission en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année de licence, ou en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année de BUT.

Ces démarches n'ont aucun caractère engageant et vous évitent, le cas échéant, d'être hors délai et de vous retrouver sans inscription à la rentrée prochaine.

## **En 1<sup>ère</sup> année (Licence1, BTS1, BUT1, etc.) :**

- **18 janvier – 9 mars 2023 (inclus) :**  
Inscription et formulation des vœux sur la plateforme des admissions post-bac Parcoursup :  
<https://www.parcoursup.fr/>
- **9 mars – 6 avril 2023 :** Confirmation des vœux
- **1<sup>er</sup> juin – 13 juillet 2023 :**  
Phase d'admission principale
- **Mi-juin – mi-septembre 2023 :**  
Phase d'admission complémentaire

**Attention :** Toutes les formations ne proposant pas de phase d'admission complémentaire, il est vivement conseillé de faire vos vœux sur parcousup pour la phase d'admission principale.

## **En 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année de licence, en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année de BUT :**

Candidature sur les serveurs des universités ; à l'Université de Lorraine, via la plateforme eCandidat, généralement à partir de la mi-mars :

<https://ecandidat.univ-lorraine.fr>

**Attention aux dates limites** de candidature, qui diffèrent selon les établissements et les formations.

## **Pour les formations en alternance** (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) :

La nécessité de signer un contrat avec un employeur implique d'en chercher un **dès que possible**, afin d'être en mesure de débiter le contrat en même temps que la formation



## **BESOIN DE FAIRE LE POINT SUR VOTRE ORIENTATION ?**

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en vue d'un entretien personnalisé avec un-e Psychologue de l'éducation nationale-Conseiller/ère en orientation scolaire et professionnelle du SOIP (Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle), que ce soit à Metz, Nancy ou Vandœuvre.

*soip-contact@univ-lorraine.fr*

*<http://u2l.fr/soip>*

 *punivlorraine/*

**Accueil sur site** : du lundi au vendredi, de 13 h à 17 h (16 h 30 le vendredi)

**Accueil téléphonique** : du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 17 h (16 h 30 le vendredi)

### **À Metz :**

Campus du Saulcy

Île du Saulcy

BP 80794

57 012 Metz cedex 1

**03 72 74 03 62**

### **À Nancy :**

Campus Lettres et sciences humaines

Maison de l'Étudiant

Bâtiment D - Entrée D2 - 2<sup>ème</sup> étage

23, boulevard Albert 1<sup>er</sup>

54 000 Nancy

**03 72 74 03 61**

### **À Vandœuvre :**

Espace de Services Aiguillettes - ESA

Campus Aiguillettes

Rue du Jardin Botanique

54 600 Villers-lès-Nancy

**03 72 74 03 60**

*Màj 01/12/2022*

